

Information aux familles relative à l'aide au travail personnel :

Notre collège étant en R.E.P, nous bénéficions de la présence d'une assistante pédagogique, Mme DAUGET, qui propose de l'aide aux devoirs de 15h30 à 17h20 le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi. Les familles désireuses d'y inscrire leur enfant ont été destinataires du coupon d'inscription dès le début de l'année.

Dans le cadre du dispositif « Devoirs faits », des moyens supplémentaires permettent de proposer d'autres plages horaires d'aide aux devoirs, assurées par des professeurs ou des assistants d'éducation. Vous en trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif.

Attention : Les plages horaires de milieu de journée ne peuvent concerner que des élèves n'ayant pas cours à ce moment-là.

Les familles sont invitées à renseigner le coupon-réponse ci-dessous et à indiquer 3 vœux (maximum) en les numérotant par ordre de préférence de 1 à 3 dans la colonne la plus à droite.

Un affichage indiquera en Vie scolaire les groupes dans lesquels les élèves sont inscrits et la salle dans laquelle ils doivent se rendre. En cas d'absence, la Vie scolaire préviendra les parents des élèves concernés.

La Principale adjointe,



NOM de l'élève :

Prénom :

Classe :

Merci d'indiquer dans la colonne la plus à droite 3 vœux maximum en les numérotant de 1 à 3 par ordre de préférence. Cette fiche est à rapporter au secrétariat. La prise en charge des élèves commencera la semaine du 23 septembre.

Date :

Signature des parents :

Jours	Heures	Vœux des familles
Lundi	11h-11h55	
Lundi	15h30-16h25	
Lundi	16h25-17h20	
Mardi	11h-11h55	
Mardi	13h25-14h20	
Mardi	15h30-16h25	
Mardi	16h25-17h20	
Jeudi	11h-11h55	
Jeudi	14h20-15h15	
Jeudi	15h30-16h25	
Jeudi	16h25-17h20	
Vendredi	11h-11h55	
Vendredi	13h25-14h20	
Vendredi	14h20-15h15	
Vendredi	16h25-17h20	